

Universidad Nacional de La Plata FaHCE
Phonétique et Phonologie Françaises 2
2019

Deuxième semestre

PLANNING POUR LA PRÉPARATION DE LECTURES À VOIX HAUTE

**Ces textes de lecture auront une préparation domiciliaire suivant les instructions (page 15) et seront lus et évalués lors des classes pratiques et à l'examen partiel.*

Date	Texte
26/8	TEXTE N° 1
2/9	TEXTE N° 2
9/9	TEXTE N° 3
16/9	TEXTE N° 4
30/9	TEXTE N° 5
7/10	TEXTE N° 6
21/10	TEXTE N° 7
28/10	TEXTE N° 8

TEXTES DE LECTURE À VOIX HAUTE

TEXTE N°1

[🏠](#) > [Culture](#) > [Musique](#)

**Selon son attachée de presse,
 Michael Jackson avait rédigé
 un testament «secret»**

Raymone Bain affirme que ce document rédigé en 2006 pourrait changer radicalement la donne car il était en contradiction totale avec celui qui a été utilisé au moment de sa succession, trois ans plus tard.

Deux mois après le dixième anniversaire de sa mort, Michael Jackson fait de nouveau parler de lui. Selon les informations de *The Independent*, le Roi de la pop a rédigé un testament « secret » en 2006, tandis que les documents pris en compte pour sa succession datent de 2002. Raymone Bain, son attachée de presse à l'origine de l'information, estime que ce document aurait pu tout changer.

« Méthodique, minutieux et précis »

« Michael Jackson avait expliqué avec soin comment il souhaitait que son héritage soit préservé et maintenu. Pour tous ceux qui le connaissaient, il était méthodique, minutieux et précis », a-t-elle déclaré jeudi aux médias. « J'ai souhaité, espéré et prié que le testament de Michael Jackson daté du 6 octobre 2006 soit retrouvé, révélé, découvert et tombe du ciel », clame-t-elle. Selon ses dires, le testament réalisé il y a treize ans était en contradiction complète avec celui de 2002.

Raymone Bain précise qu'elle était présente chez le notaire au moment de la signature, qu'elle savait ce qu'il avait en tête et la direction qu'il voulait prendre. « Durant les dix années qui ont suivi sa mort, je n'ai jamais entendu parler d'une bourse d'études, d'un fonds de dotation, d'un lycée ou d'une université au nom de Michael Jackson. Ni d'un studio d'enregistrement, d'un hôpital ou d'une fondation », a-t-elle regretté, insinuant qu'étaient là les grands projets du King of Pop.

Les documents datant de 2002 ont nommé deux exécuteurs testamentaires : l'avocat John Bronca et John McClain, un ancien producteur de musique proche du chanteur mais leurs relations avec l'entourage de la star n'étaient pas au beau fixe. La garde des trois enfants Jackson a été confiée à Katherine, mère de l'artiste, tandis que l'argent de la star a été placé sur le «Michael Jackson Family Trust», une fondation familiale. L'entourage de l'interprète de *Thriller* aurait confié au journal américain que Raymone Bain n'est pas habilitée à s'occuper des histoires de succession, ni même à utiliser le nom de Michael Jackson à des fins charitables ou commerciales.

Un nouveau témoignage

«J'ai vu certaines choses que j'ai trouvées vraiment étranges et sur lesquelles je me suis posé beaucoup de questions»

Sheryl Crow, chanteuse et ancienne choriste de Michael Jackson

Côté héritage culturel, les dix ans de la mort du King of Pop ont été compliqués, la faute au documentaire *Leaving Neverland* produit par HBO, dans lequel témoignent Wade Robson et James Safechuck. Enfants, ils ont passé quelques jours dans le célèbre ranch californien et suivi Michael Jackson en tournée. Les deux hommes et leurs familles racontent comment « Bambi » aurait abusé d'eux sexuellement.

Cette semaine, Sheryl Crow, comédienne, chanteuse et ancienne choriste de l'artiste sur la tournée *Bad* - où était aussi présent James Safechuck - a livré un nouveau témoignage accablant pour le chanteur. « Je n'ai pas vu le documentaire et je ne veux pas le voir. Mais j'ai vu certaines choses (*pendant la tournée, ndlr*) que j'ai trouvées vraiment étranges et sur lesquelles je me suis posé beaucoup de questions. C'est triste. C'était un enfant formidable et tout le temps où il est resté avec nous, c'est-à-dire une bonne moitié de la tournée qui durait 18 mois, je me suis demandé : mais que font ses parents ? », a-t-elle confié au *Guardian*. « Je suis triste, et j'en veux à beaucoup de gens. J'ai l'impression qu'il y avait un énorme réseau de personnes qui ont laissé tout ça arriver. C'est tragique », a conclu la chanteuse.¹

TEXTE N° 2

Ma vie au fondouk s'organisa de façon remarquablement calme, et je peux dire sans exagérer que ce fut la période la plus heureuse de mon existence. Je n'avais aucune astreinte, aucun souci, et je trouvais dans la personne de Mme Jamila et des princesses tout l'agrément et toute l'affection dont j'avais été privée jusque-là.

Quand j'avais faim, je mangeais, quand j'avais sommeil, je dormais, et quand je voulais sortir (ce qui arrivait presque constamment), je sortais, sans avoir à demander quoi que ce soit. La liberté parfaite dont je jouissais au fondouk était celle des femmes dont je partageais l'existence. Elles n'avaient pas d'heures, donc

¹ <http://www.lefigaro.fr/musique/selon-son-attachee-de-presse-michael-jackson-a-redige-un-testament-secret-20190823>

elles étaient heureuses. Elles m'avaient adoptée comme si j'étais leur fille, ou plutôt une poupée, une très jeune sœur, et d'ailleurs c'est comme cela qu'elles m'appelaient. Mme Jamila disait : « Ma fille. » Fatima, Zoubeïda, Aïcha, Selima, Houriya et Tagadirt disaient : « Petite sœur. » Mais Tagadirt disait parfois aussi « Ma fille » parce que, en vérité, elle avait l'âge d'être ma mère. Je dormais tour à tour dans chaque chambre occupée par deux princesses, sauf Tagadirt qui avait la grande chambre sans fenêtre où j'avais dormi la première fois. Mme Jamila avait un appartement de l'autre côté de la galerie, avec une fenêtre sur la rue. Je dormais là aussi quelquefois, mais plus rarement, à cause des occupations de Mme Jamila et de son cabinet de consultations où elle hébergeait des femmes qui avaient un problème de bébé. Quand elle avait des patientes, je savais qu'il ne fallait pas aller frapper chez elle. Ces soirs-là, elle fermait la porte avec un loquet, et je voyais à travers les tentures le falot qu'elle laissait allumé dans le cabinet. C'était un signal que j'avais vite compris.

Les princesses m'aimaient bien. Elles me chargeaient de leurs commissions, de leurs affaires. J'allais leur chercher du thé dans la cour, ou bien je leur achetais des gâteaux au marché, des cigarettes. Je portais leur courrier à la poste. Quelquefois elles m'emmenaient avec elles faire des courses en ville, non pas pour porter leurs sacs (pour cela elles avaient toujours des petits garçons), mais pour que je les aide à acheter, que je discute les prix. Lalla Asma m'avait appris à acheter, en marchandant avec les colporteurs qui frappaient à sa porte, et j'avais bien retenu les leçons.

Zoubeïda aimait bien aller avec moi au marché des tissus. Elle choisissait des cotonnades pour une robe, pour un dessus-de-lit. Elle était grande et mince, avec une peau couleur de lait et des cheveux d'un noir de jais. Elle se drapait dans le tissu, elle avançait dans la lumière : « Comment tu me trouves ? » Je prenais mon temps pour répondre. Je disais sérieusement : « C'est bien, mais un bleu sombre t'irait mieux. »

Les marchands me connaissaient. Ils savaient que je discutais âprement, comme si c'était moi qui payais. Ils ne pouvaient pas me tromper sur la qualité, cela aussi, je l'avais appris de Lalla Asma. Un jour, j'ai empêché Fatima d'acheter une breloque en or et turquoise.

« Regarde, Fatima, ce n'est pas une vraie pierre, c'est un bout de métal peint. » Je l'ai fait tinter contre mes dents. « Tu vois ? Il n'y a rien dedans. » Le marchand était furieux, mais Fatima l'a mouché : « Tais-toi. Ma petite sœur dit toujours la vérité. Estime-toi heureux que je ne t'envoie pas devant le juge. »

À partir de ce jour-là, les princesses ont redoublé d'attentions envers moi. Elles racontaient mes exploits à tout le monde, et maintenant même les marchands ambulants du fondouk me saluaient avec respect. Ils venaient auprès de moi pour me demander d'intervenir auprès de telle ou telle, ils essayaient de m'acheter en me faisant des cadeaux, mais je n'étais pas dupe. Je prenais les

bonbons et les gâteaux, et je disais à Fatima ou à Zoubeïda : « Méfie-toi de lui, il est certainement malhonnête. »

Mme Jamila savait tout ce qui se passait. Elle n'en parlait pas, mais je voyais bien qu'elle n'était pas satisfaite. Quand je partais faire une course, ou quand une des princesses m'emmenait dehors, elle me suivait du regard. Elle disait à Fatima : « Tu l'emmènes là-bas ? » Comme un reproche. Ou bien elle essayait de me retenir, elle me donnait des devoirs à faire, des pages d'écriture, du calcul, des sciences naturelles. Elle voulait m'apprendre à écrire en arabe, elle avait des ambitions pour moi.

Mais je ne faisais pas très attention à ce qu'elle voulait me dire. J'étais ivre de liberté, j'avais vécu enfermée trop longtemps. J'étais prête à me sauver si quelqu'un avait voulu me retenir.²

TEXTE N° 3

ACTUALITÉS

Forêt amazonienne : que serait la Terre sans son "poumon" ?

22/08/2019 (MIS À JOUR LE 23/08/2019 À 11:22)

Par [Hélène Combis](#)



La forêt amazonienne est en feu depuis deux mois, et nombreux sont les internautes ayant le sentiment que la maison brûle, comme le prouve le succès du hashtag #PrayforAmazonas. Quelles seraient les conséquences climatiques de sa disparition ?

Voilà bientôt deux mois que le "poumon de la Terre", constitué de 390 milliards d'arbres, est la proie des flammes. En plus des populations autochtones et indigènes, dramatiquement touchées, de nombreuses villes font les frais de ces milliers d'incendies incessants, dont Sao Paulo, plongée une heure durant dans un épais nuage de fumée noire le 19 août. En cause, la déforestation de la forêt amazonienne, qui a augmenté de 83% depuis la prise de fonction du président d'extrême droite Jair Bolsonaro en janvier 2019, selon les données de l'Institut national de recherche spatiale brésilien (INPE) - rappelons que 60% de la forêt tropicale appartient au Brésil.

² Le Clézio, Jean-Marie Gustave (1999). *Poisson d'or*. Paris : Éditions Gallimard, Collection Folio (n° 3192), pp.38 à 41. ISBN : 9782070408757.

Ces incendies sont en effet le résultat de défrichements par brûlis, destinés à transformer des zones forestières en terres d'élevage ou de culture, mais aussi de la simple déforestation, qui contribue directement à la sécheresse du climat de cette forêt initialement pluviale : en l'absence d'arbres, le soleil atteint plus facilement les sols, qui perdent leur humidité.

Sous le feu des critiques, et interpellé par des internautes inquiets et indignés - sur les réseaux sociaux, le hashtag #PrayforAmazonas est devenu viral -, Bolsonaro jette quant à lui l'opprobre sur les ONG... écologistes : *"Il pourrait s'agir, oui, il pourrait, mais je ne l'affirme pas, d'actions criminelles de ces 'ONGéistes' pour attirer l'attention contre ma personne, contre le gouvernement brésilien. C'est la guerre à laquelle nous sommes confrontés"*, a-t-il ainsi lancé devant des journalistes le 21 août.

La forêt amazonienne est-elle en train d'atteindre un point de non-retour ? C'est une question que se posait "La Méthode scientifique" du 12 septembre 2017, qui se penchait sur les enjeux écologiques du péril amazonien. Il y avait dans l'émission deux scientifiques de la forêt amazonienne, le chercheur Daniel Sabatier, botaniste et écologue, et Alain Pavé, ancien directeur du programme Analyse, modélisation et ingénierie des systèmes amazoniens du CNRS.

"La forêt existe grâce à l'eau et l'eau existe grâce à la forêt" : sans arbres, pas de pluies et pas de moussons

L'Amazonie est un espace forestier associé à un climat tropical, humide, avec des saisons sèches peu marquées et une pluviométrie assez abondante, rappelait Daniel Sabatier dans cette archive. Un espace ayant la particularité de générer lui-même, grâce à la transpiration des plantes et à l'évaporation, à peine les pluies tombées au sol, une atmosphère extrêmement humide, tractant par là l'humidité de l'océan Atlantique vers l'intérieur des terres :

En Amazonie, presque 50% des pluies sont dues à des particules d'eau évaporées de la forêt. On appelle ça l'évapotranspiration qui sans arrêt remet en circulation l'eau issue des pluies. Dans le sud du Brésil, la Bolivie, le Paraguay etc., tous ces pays-là bénéficient du tapis roulant amazonien qui amène les pluies. Une des craintes de certains chercheurs, c'est que le système amazonien soit à ce point transformé, qu'on va arrêter ces fonctions climatiques.³

³ <https://www.franceculture.fr/environnement/foret-amazonienne-que-serait-la-terre-sans-son-poumon>

TEXTE N° 4

[suite et fin de l'article]

Dans la forêt amazonienne, la saison des pluies (ou mousson) intervient de décembre à mai, deux mois plus tôt que dans le reste du globe, rappelait Nicolas Martin dans cette émission. Celle-ci serait donc en partie déclenchée par la forêt elle-même, grâce à ce système de captation et redistribution de l'eau, d'après une étude menée par des climatologues californiens et parue à l'été 2017.

Enfin, dans un article paru en février, le journaliste Thibaut Cavallès s'interrogeait sur le sort des fleuves amazoniens, qui connaissent des baisses de niveau drastiques compromettant le trafic fluvial, la pêche et le fonctionnement des centrales. D'après Florent Kohler, anthropologue, et maître de conférence à l'Université de Tours qu'il interviewait à ce sujet, la forêt amazonienne pourrait à terme se transformer en savane : "*Cela arrivera lorsque l'effet de seuil sera atteint et que la forêt tropicale ne contiendra plus suffisamment d'humidité pour résister aux incendies (...) La température qui règne dans une forêt est de l'ordre de 30-35° sous les arbres, alors que sur une surface déforestée, elle est de 50°*".

La fonction "puits de carbone" de la forêt amazonienne en péril

On peut se représenter la forêt comme un édifice instable, expliquait Daniel Sabatier dans cette émission : les arbres croissent jusqu'à leur limite physique et biologique (limite de conduction de l'eau et de résistance aux maladies fongiques ou bactériennes), et leur limite mécanique (résistance aux mouvements de terrain quand il y a de fortes pluies, au vent...), et tant qu'ils croissent, ils stockent du CO₂.

Or, l'une des conséquences du changement climatique est l'accélération de cette dynamique forestière, à cause de différents facteurs qui vont des orages catastrophiques, aux effets fertilisants du CO₂... Mais cette fertilisation a des bénéfices trompeurs ! Car les arbres engendrés par cette dynamique parviennent trop rapidement à maturité, ou possèdent une durée de vie limitée, et cessent très rapidement de stocker du CO₂... pour en émettre dans leur phase de vieillissement. Cette dynamique plus rapide va également impacter la diversité de la flore, alertait Daniel Sabatier :

Dans certaines régions d'Amazonie on a jusqu'à 300 espèces d'arbres par hectare de forêt ; en Guyane, jusqu'à 200 espèces d'arbres... On appelle cela la communauté d'arbres forestiers... Eh bien elle va être très impactée par cette dynamique forestière, et va notamment changer certains traits fonctionnels globaux de la forêt. La densité des bois moyenne d'une forêt est très liée à la dynamique forestière... et elle va baisser avec le réchauffement climatique.

En fait, lorsque la forêt accélère sa dynamique, sa fonction "puits de carbone" s'interrompt, et parfois même, s'inverse. La forêt devient émettrice de carbone. Quant aux incendies... alors que la forêt amazonienne stocke 80 à 120 milliards de tonnes de carbone (d'après Greenpeace), contribuant ainsi à la stabilisation du climat, un article proposé par le site de Météo France donne une bonne idée des colossales émissions de CO2 consécutives aux feux de forêts... La boucle cauchemardesque est bouclée.

Plus cette détérioration se poursuit, écrit *The Brazilian Report* cité le 23 août par Camille Magnard dans la "Revue de presse internationale", plus l'Amazonie, le plus grand réservoir de biodiversité au monde, se rapproche du cycle dévastateur connu sous le nom de dépérissement : "*Quand une certaine proportion de la forêt sera détruite -les scientifiques estiment qu'un autre cinquième de l'Amazonie suffira à déclencher le processus- la région sera au-delà du salut. La forêt commencera à se dessécher et à brûler, tandis que la biodiversité amazonienne périra.*"⁴

Hélène Combis

TEXTE N° 5

Chapitre 1.

Le trac, comment le gérer ?

« Le trac est fondamentalement le même chez un champion et chez un débutant. La différence vient que le premier a appris à mieux le maîtriser que le second. »

John McEnroe, tennisman

Vous souhaitez vraiment savoir comment le gérer ? La réponse est très simple : RES-PI-REZ ! Cela paraît banal, n'est-ce pas ? Et pourtant c'est LA réponse au trac ! La respiration est la base de notre état émotionnel. Apprendre à la contrôler, c'est apprendre à maîtriser ses états internes. Grâce à elle, on peut ralentir son rythme cardiaque, oxygéner son cerveau, reprendre ses esprits et bien d'autres choses encore.

Comment ? En pratiquant une respiration lente, profonde et surtout diaphragmatique. Vous pensiez que les poumons étaient les principaux acteurs de la respiration ? Erreur ! 80 % de notre respiration est réalisée par le diaphragme ! Il

⁴ <https://www.franceculture.fr/environnement/foret-amazonienne-que-serait-la-terre-sans-son-poumon>

agit de façon mécanique et permanente sur la mobilité de notre squelette et de nos articulations, et également sur notre circulation sanguine. On peut comprendre aisément que le trac et le stress peuvent perturber alors l'ensemble de notre corps, ou encore que l'on se retrouve avec une gêne respiratoire après un choc émotionnel. La maîtrise de notre respiration est également **LE pilier** fondamental de notre voix (nous en reparlerons en détail dans le chapitre 3. Bien respirer sera une clé de voûte importante dans notre prise de parole.

Pour commencer, un exercice simple pour apprendre à détendre votre diaphragme : il a la forme d'un parachute et est attaché à l'avant à la pointe de votre sternum et à l'arrière à plusieurs vertèbres lombaires.

- Asseyez-vous bien droit(e) sur une chaise.
- Respirez lentement par le nez (à l'inspiration, le ventre se gonfle car le diaphragme s'abaisse et pousse l'abdomen, à l'expiration, il se rétracte).
- Avec vos deux mains, massez votre diaphragme (dans le creux de votre thorax sous la partie dure) 10 secondes dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Puis continuez de massez en descendant tout doucement le long de vos côtes en petits massages réguliers et équilibrés de chaque côté et ceci jusqu'à la fin de vos côtes.
- Relâchez bien le ventre.
- Recommencez si nécessaire plusieurs fois.

Pour mieux nous connaître, arrêtons-nous un instant sur la compréhension de nos états internes : nos émotions.

Comment expliquer une émotion ? Pensons d'abord à ce que nous ressentons, par exemple, à l'idée de prendre la parole : de la peur, de l'angoisse, de la colère, de la joie ... ? En fait, à ce moment précis, nous réagissons à un stimulus extérieur, un déclencheur, un événement qui fera surgir l'émotion. C'est une réponse d'adaptation qui a puisé ses racines dans l'origine de notre humanité. Pour exemple, à l'époque de la Préhistoire, l'homme des cavernes réagissait immédiatement aux moindres dangers, habité par la peur. Cette réaction était la sonnette d'alarme qui mobilisait l'énergie nécessaire pour agir pour sa survie, en fuyant ou en se battant. Physiologiquement, cette émotion de peur dirige le sang vers les muscles qui commandent le mouvement du corps (comme les muscles des jambes) ce qui prépare à la fuite.

À notre naissance, nous disposons de sept émotions de base, innées et ancrées en chacun de nous : joie, colère, peur, tristesse, dégoût, surprise, mépris, et chacune d'entre elle a son utilité. Ces réactions automatiques sont inscrites dans notre système nerveux et elles nous aident à survivre. Leurs tâches : transmettre à nos descendants des prédispositions utiles à notre survie et à notre évolution. Les émotions sont réactionnelles, naturelles et elles sont un véritable

cadeau de la nature ! Elles sont notre héritage ancestral, elles nous rendent vivants, mais elles bouleversent notre corps !

Réfrénée depuis notre enfance (« ne pleure pas, tu es un homme ! », ...), l'expression de nos émotions, mal acceptée par notre société, est à la base du mal être des humains. Cependant, les ignorer, les refouler ou vouloir les contrôler ou les combattre, fera monter la pression et ressortira d'une manière ou d'une autre (cris, larmes, bouffées de panique mais aussi certaines pathologies comme la dépression, la somatisation, l'eczéma, les migraines ...).⁵

TEXTE N°6

Actualité / Education

DROITS DES ENFANTS

Interdiction de la fessée : trois choses à savoir sur la loi adoptée mardi

Mathilde Goupil,

publié le 02/07/2019 à 12:57 , mis à jour à 19:55



L'interdiction des violences éducatives ordinaires a été votée ce mardi par le Parlement. Voici ce qu'il faut connaître de la loi.

"Si tu continues, c'est la fessée assurée !" Cette phrase vous semble familière ? Vous n'êtes pas le seul. Plus de 8 parents français sur 10 assurent avoir recours à des violences dites éducatives, selon la Fondation pour l'enfance. Un geste qui est désormais interdit.

Le Parlement a adopté définitivement ce mardi après-midi, par un ultime vote du Sénat, la proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires - la fin d'un (très) long chemin législatif. Dans la lignée de la Suède qui a légiféré sur le sujet dès 1979, l'Hexagone devient ainsi le 56^e État à interdire totalement les châtiments corporels, selon l'Initiative mondiale pour mettre un terme à tous les châtiments corporels sur les enfants, une ONG basée à Londres. Voici ce qui devrait changer, ou non, avec la loi.

- **Le "droit de correction" va disparaître**

⁵ Cordeil-Le Millin, Ysabelle (2015). *La parole est à vous ! S'exprimer en public avec les techniques des acteurs*. Paris : Éditions Dunod, pp.30 à 32. ISBN : 978-2-1 0-074 194-6

Le texte propose d'inscrire à l'article 371-1 du Code civil, qui concerne "l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant", un alinéa assurant que cette dernière "s'exerce sans violences physiques ou psychologiques". Ce nouvel alinéa serait lu aux futurs époux lors de la cérémonie civile du mariage et figurerait également dans le livret de famille.

"Grâce à ce texte, le 'droit de correction' de fait sera supprimé", se réjouit auprès de *L'Express* le docteur Gilles Lazimi, coordinateur des campagnes à l'association StopVEO (pour "violences éducatives ordinaires") et membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

En vertu de ce "droit de correction" non-défini par la loi admis par la jurisprudence, les parents avaient jusque-là la possibilité d'user de violences à l'égard de leur enfant dans un cadre éducatif, tant que celles-ci n'étaient ni habituelles, ni excessives. En clair, il s'agit des claques ou des fessées que de nombreux parents utilisent de temps à autre.

Désormais, toute forme de violence est interdite. "Pour la première fois, il est inscrit dans une loi en France qu'aucune violence ne doit être faite à un enfant, qu'il n'y a pas de 'petite' claque et que la violence dite éducative n'existe pas", se réjouit le médecin, qui salue "une portée symbolique très importante".⁶

TEXTE N°7

[suite et fin de l'article]

- **Aucune nouvelle sanction n'est prévue**

Risque-t-on d'aller en prison si vous donnez une claque en public à votre petit dernier ? Non. La proposition de loi ne prévoit pas de nouvelle sanction car "son objectif est pédagogique", souligne Gilles Lazimi, qui estime que "90 % des parents ne sont pas malveillants mais reproduisent les violences qu'ils ont subies et répondent à l'injonction de la société qui fait croire qu'autorité veut forcément dire violences".

Une étude parue en 2012 dans la revue *Déviante et Société* (p. 85 à 106) indique par ailleurs que "seule la loi d'interdiction [*de tous les châtiments corporels*], accompagnée de mesures de sensibilisation, de lieux de soutien et d'accompagnement aux parents, de formations à la parentalité et de campagnes

⁶ https://www.lexpress.fr/education/interdiction-de-la-fessee-trois-choses-a-savoir-sur-la-loi-qui-sera-adoptee-mardi_2087395.html

d'information, nationales et permanentes, permet d'obtenir un changement rapide de l'opinion publique et des comportements, et ainsi faire changer rapidement ces pratiques", relevait l'Assemblée nationale en octobre dernier.

Si le futur texte n'ajoute pas de sanction, le Code pénal pénalise déjà les cas de maltraitance physique et morale. L'article 222-13 prévoit ainsi que les violences "sur un mineur de [moins de] quinze ans par un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou par toute autre personne ayant autorité sur le mineur" sont passibles de "cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende".

Comme aujourd'hui, la différence entre les violences autrefois appelées éducatives - désormais interdites mais non sanctionnées - et la maltraitance, sera laissée à l'appréciation du juge, qui évalue notamment la gravité et la répétition des faits.

- **Une application qui repose sur le changement des mentalités**

Impossible de connaître ce qui se passe au cœur de chaque foyer. L'application de la future loi reposera donc sur "la sensibilisation" des parents, indique Gilles Lazimi. "L'adoption du texte et les campagnes de sensibilisation que nous continuerons de mener vont permettre de parler des violences éducatives dans les familles", espère ce dernier. "Tout le monde sera en droit de dire à un parent qui frappe son enfant, dans un supermarché ou dans la rue : 'Écoutez, ça n'est pas utile et efficace'. Mais ça va mettre du temps", prévient le médecin.

En attendant un changement des mentalités, "les parents, la personne ou le service à qui l'enfant a été confié, le mineur lui-même ou le procureur de la République" peuvent saisir le juge des enfants pour signaler des violences, souligne le site service-public.fr, qui fournit des indications plus précises sur cette démarche en fonction de votre département. Si vous ne savez pas quel service contacter, vous pouvez joindre le numéro "Enfance en danger" au 119 (appel gratuit et possible 24h/24 et 7jours/7), qui vous guidera.

"Toute personne ayant connaissance d'un cas de maltraitance sur un mineur, doit le signaler aux autorités, même sans porter plainte. Et ce, quel que soit son lien avec la victime : enseignant, proche, personnel hospitalier, assistante sociale...", rappelle également service-public.fr. "Dans le cas contraire, une personne ne signalant pas un tel cas risque trois ans de prison et 45 000 euros d'amende."⁷

⁷ https://www.lexpress.fr/education/interdiction-de-la-fessee-trois-choses-a-savoir-sur-la-loi-qui-sera-adoptee-mardi_2087395.html

Grammaire féministe – L’écriture inclusive : et si on s’y mettait tou.te.s ?

Améliorer l’égalité entre les femmes et les hommes en changeant notre façon d’écrire... L’idée fait son chemin avec l’apparition d’une nouvelle orthographe censée rendre notre langue moins sexiste.

Petit cours d’initiation.

1 – C’est quoi ?

L’écriture inclusive ou égalitaire est une manière d’utiliser le féminin et le masculin dans un texte, afin qu’aucun des deux sexes ne se sente exclu ou sous-représenté. Ceci vaut surtout pour les femmes qui disparaissent sous la fameuse règle de grammaire : « le masculin l’emporte sur le féminin ». Il est ainsi courant d’écrire « les hommes et les femmes sont partis » ou « les étudiants sont nombreux » même si un seul homme est présent dans une salle.

L’usage du masculin prédomine aussi lorsqu’il s’agit d’écrire ou de nommer des métiers et des fonctions, sous prétexte que leur féminisation est illisible ou moche : une écrivaine, Madame la préfète. Plus qu’une question d’esthétique ne serait-ce pas plutôt une question d’habitude ? rétorquent les partisans de l’écriture inclusive. D’autant plus que chaque métier a son équivalent au féminin depuis le Moyen-Âge.

2 – De quand ça date ?

C’est le cheval de bataille des féministes depuis que l’Académie française a décrété, il y a trois siècles et demi, que le genre masculin est « le plus noble ». Pour les « Immortels », pas question de « féminiser » la langue française. L’écriture égalitaire commence pourtant à se diffuser, en particulier dans les institutions publiques, poussée par le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes (HCE).

Ce dernier est à l’origine du Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe (disponible aussi en librairie). Publié en 2015, réédité fin 2016, il est le fruit de trois ans de travaux. Il formalise une démarche inclusive à l’écrit, à l’oral, dans les images, les vidéos, les colloques.

L’agence de communication Mots-Clés s’en est largement inspirée pour lancer un manuel d’écriture inclusive. En janvier dernier, elle a même organisé la première dictée de l’écriture inclusive avec Audrey Pulvar en maîtresse d’école.

3 – Quelles sont les règles à suivre ?

- Utilisez le point milieu (médián) pour inclure les deux sexes. C’est mieux que le slash et la parenthèse qui alourdissent une phrase, le tiret peut poser problème dans les mots composés.

Exemple :

– les Français·es

- tou·te·s les salarié·e·s
- elles·ils sont nombreux·ses

Astuce : le point médian s'obtient en tapant Alt+250 sur PC, Alt+Maj+F sur Mac. Après, il suffit de le copier-coller. Vous pouvez aussi utiliser le point bas, les ingénieur.e.s, mais en principe il sert à clôturer une phrase.

- Accordez les noms de métiers, titres, grades et fonctions selon le sexe. Plus de 2.000 d'entre eux sont répertoriés dans le guide Femme, j'écris ton nom.

Exemple :

- un recteur, une rectrice
- un docteur, une docteure (ou doctoresse)
- Madame la maire

- Usez du féminin et du masculin par ordre alphabétique.

Exemple :

- les agriculteurs et les agricultrices
- l'égalité femmes-hommes

- Optez pour les mots qui ne précisent pas le sexe comme une personne, un être humain, le public, l'effectif, « droits humains » ou « droits de la personne humaine » au lieu de « droits de l'homme ».
- Préférez les mots s'écrivant de manière identique au masculin et au féminin (épicènes)

Exemple :

- un·e élève
- un·e collègue
- un·e cadre

- Accordez les mots avec le terme le plus proche (règle de proximité)

Exemple :

- les hommes et les femmes sont belles
- les filles et les garçons sont gentils

Ces recommandations n'ont pas vocation à être appliquées dans toutes les phrases d'un texte, il s'agit de les alterner et de s'y mettre progressivement. C'est ce qu'a fait Eliane Viennot, auteure de Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! en appliquant l'écriture inclusive à un article de presse.⁸

Corinne Dillenseger – Les Échos

⁸ <https://www.lelibrepenseur.org/grammaire-feministe-lecriture-inclusive-et-si-on-sy-mettait-tou-te-s/>

La lecture à voix haute.

1) Conseils pour bien lire à voix haute :

1. lire le texte avant de le lire à voix haute.
2. repérer les virgules et marquer une légère pause en baissant la voix.
Les repasser en couleur dans le texte.
3. repérer les points-virgules, les points et les deux-points et marquer une pause plus longue en baissant la voix. (marquer un trait / après chacun) Faire la même chose pour les ! et les ? , mais en changeant l'intonation.
Ex : Ma mère m'a demandé de ranger ma chambre. / Mais je n'en ai pas le temps. /
4. repérer les paragraphes et marquer encore une pause plus longue à la fin de chacun en baissant la voix. (marquer// à la fin de chaque paragraphe)
5. regarder l'auditoire entre chaque séquence pour savourer, respirer.
6. repérer au crayon les mots que l'on veut colorer d'un certain sentiment (joie, tristesse, ironie,...)
7. varier le rythme, jamais trop rapide ou trop mécanique.
8. Adapter sa voix à la personnalité du personnage.

2) Lire avec le débit qui convient :

Le **débit** est la rapidité avec laquelle on lit un texte.

Il faut prendre le temps de respirer. Ne pas vouloir lire vite, sauf pour marquer un sentiment bien précis.

3) Lire avec le ton (intonation) qui convient :

L'**intonation** exprime l'état d'esprit ou l'état émotionnel de celui qui parle au moyen de sa voix. C'est la « mélodie » de la phrase. (Tu pourrais employer par exemple un ton agressif, colérique, amical, suppliant, timide etc.)

4) Lire avec le volume et le débit qui convient :

Le **volume** est le niveau sonore avec lequel on va dire quelque chose.

- en chuchotant, comme si tu la confiais à une personne qui se trouve très près de toi et que tu ne voulais pas que les autres l'entendent.
- en parlant haut de façon à ce que tout le monde l'entende.
- en parlant fort pour que l'éducateur qui est au fond de la cour t'entende

5) Adapter sa voix à la personnalité du personnage.

Chaque personnage a sa propre personnalité. Il peut être vieux, jeune, homme, femme, enfant, italien, liégeois...

Il faudra donc transformer sa voix pour être le plus proche possible du personnage dont on lit les répliques.

- Ex :
- une petite fille joyeuse
 - un vieux monsieur qui tremble
 - une femme snob
 - avec l'accent allemand
 - avec l'accent anglais
 - avec l'accent chinois
 - avec l'accent africain
 - une vieille femme sans dent
 - un homme qui bégaye
 - un petit garçon timide

Étapes à suivre pour la lecture :

- 1) Relis et applique ce qui est dit page 1 « conseils pour bien lire à voix haute ».
- 2) Exerce-toi avec un.e copain/copine ou en enregistrant et écoutant ta lecture.
- 3) Tiens compte également du tableau d'évaluation suivant.

* AE = autoévaluation (+ / ± / -)

EP = évaluation professeur

	AE*	EP*	commentaires
Débit : - trop rapide - trop lent - hésitations		/5	
Intonation : -voix monotone -sentiments bien marqués		/5	
Volume : -trop fort -trop bas		/5	

Voix personnages		/5	
------------------	--	----	--

Source. Adaptation du site :

<http://www.enseignons.be/upload/secontaire/Francais/La-lecture-a-voix-haute.doc>